

C H A M B R E T E C H N I Q U E D E G R È C E
C O N S E I L I N T E R N A T I O N A L D E S M O N U M E N T S E T D E S S I T E S

C O L L O Q U E D E T H E S S A L O N I Q U E 3 - 1 0 O C T O B R E 1 9 7 3

PIERRE MARGOT
SUISSE

REANIMATION DES VILLAGES HISTORIQUES
MÉTHODES D'APPROCHE POUR LA RESTRUCTURATION
D'UN SITE CONSTRUIT

C O M I T E N A T I O N A L H E L L E N I Q U E D E L' I C O M O S
RUE KARAGEORGI SERVIAS 4 • TELEPHONE 32.22.466 • 32.36.652 • ATHENES 125 • GRECE

Comité national suisse de l'ICOMOS
Colloque de Tessalonique 3-10 octobre 1973
REANIMATION DES VILLAGES HISTORIQUES

Méthodes d'approche pour la restructuration d'un site construit

Dans notre monde contemporain, deux phénomènes en apparence contradictoires se manifestent d'une façon particulièrement accusée: d'une part, une formidable expansion démographique d'autre part, l'abandon par leur ancienne population de secteurs importants de territoires autrefois voués essentiellement à l'agriculture.

La rapide extension des villes par un apport de population quittant les campagnes est un phénomène typique de la fin du XIXe et du XXe siècle. La dépopulation des campagnes entraîne l'arrêt de l'exploitation des terres dont des surfaces considérables (autrefois cultivées) retournent à l'abandon. Le paysage "construit", les murets délimitant les pâturages s'effondrent, les cultures s'effacent sous les broussailles, les aménagements en terrasses s'éboulent, les arbres disparaissent, le pays se dessèche ou au contraire, en d'autres régions, la végétation naturelle reprend ses droits et envahit tout. Dans ces paysages vidés de leur population, les habitations isolées ou groupées en villages, elles aussi abandonnées, s'écroulent et ainsi, pièce par pièce, s'estompe notre patrimoine.

D'autre part, la concentration urbaine provoque, par réaction, une fuite vers la nature de masses toujours plus considérables de citadins épris de nature et de calme.

On voit alors surgir, un peu au hasard, dans des paysages d'une beauté incomparable, des maisons de vacances, prétentieuses ou dérisoires, presque toujours mal placées, qui rompent l'unité du site parce que n'ayant aucune attache réelle avec le paysage dans lequel elles ne peuvent s'intégrer. Quand, sous l'impulsion d'un promoteur, ces maisons, au lieu d'être éparpillées au hasard, sont groupées en un lotissement, celui-ci est en général placé dans le site le plus merveilleux, celui qui aurait dû rester vierge et les maisons sont d'une indigence telle qu'elles n'ont d'égal que la médiocrité des aménagements extérieurs, clôtures et plantations.

Une autre catégorie de citadins recherche la maison ancienne, isolée ou insérée dans un ancien bourg et tente, souvent avec les meilleures intentions mais sans une connaissance réelle des traditions du lieu, de remettre l'édifice en état. Ainsi, la maison est sauvée de la ruine mais combien de fois, au lieu de mourir lentement, est-elle assassinée sur l'autel du pseudo rustique ou du faussement fonctionnel.

Comme il s'agit d'un mouvement extrêmement puissant qui se manifeste en ordre totalement dispersé, au hasard des désirs de particuliers, les pouvoirs publics ne savent en général comment réagir: ils n'en ont presque jamais les moyens légaux et ne sont souvent conscients des menaces qu'une fois le mal accompli. Et rien n'est plus difficile à corriger qu'une erreur de ce type, inscrite en dur, à grands frais, dans un paysage où jamais elle n'eût dû être commise.

Même dans le meilleur des cas, si le nouvel acquéreur remet la maison correctement en état, il reste un déraciné, un étranger dans sa résidence secondaire si celle-ci est isolée; si sa maison est incluse dans un contexte dont les autres éléments sont abandonnés ou même en ruine, son désir de retour à une vie rustique n'est qu'à demi satisfait; il aura retrouvé un site agreste pour y vivre mais il n'aura pas trouvé la vie, il ne pourra qu'apporter sa propre vie dans un cadre abandonné dans lequel il se sentira bien vite aussi isolé que dans la ville qu'il aura fuie.

Il est aberrant de voir, bien souvent, au voisinage d'un village ancien à moitié abandonné, surgir des maisons de vacances d'un style faussement traditionnel, dont le garage se déguise en grange et dont les abords sont aménagés comme un jardin de maison de banlieue avec clôture en grillage et gazon tondu comme le dernier des conscrits.

Le site naturel est détruit par la nouvelle maison, malvenue, tandis qu'à quelques centaines de mètres le vieux village meurt lentement.

En face de ce désastre, la seule réaction positive susceptible de conduire à une solution valable est une préhension globale des problèmes de revitalisation.

Il faut se poser honnêtement les problèmes d'une politique générale au niveau de la région et établir les grandes lignes de la vocation du site dans le contexte d'un aménagement du territoire.

Il faut, dans un contexte social donné, définir quelle est la vocation de la région et en déduire quelle est la vocation du sol et de l'habitat existant. Ce sont là les tâches de la sociologie et de la géographie humaine.

On ne peut en effet sauver un village pour le sauver, parce qu'il renferme des trésors d'art. Il faut admettre que la création humaine est périssable et qu'à la limite, certaines localités doivent être abandonnées, en tant qu'habitat, cela s'entend, ce qui n'empêche pas une certaine vocation en tant que témoin du passé, ce qui implique, au niveau qui nous intéresse, soit la mise en lieu sûr des documents architecturaux les plus significatifs, soit au moins l'analyse du donné construit pour en conserver, par relevés et photographies, une documentation scientifique valable.

La vocation d'une localité peut et doit premièrement être fixée par la vocation du paysage environnant. Si l'agriculture ou l'élevage ont disparu ou sont en voie de disparition, le géographe devra préalablement à toute étude du site construit définir si une nouvelle vocation productive est possible et souhaitable. Il en découlera en effet des prémices essentielles quant à la vocation du site construit. En général, dans ce cas, les besoins modernes de l'exploitation du sol impliqueront l'établissement d'une ou de plusieurs exploitations en des lieux à définir hors des localités. Celles-ci pourront alors, en partie du moins, rester ou redevenir le lieu privilégié de l'habitat de ceux qui exploitent le sol, modernes successeurs de ceux qui ont érigé, au cours des siècles, les villages et les bourgs que nous admirons. Cette vocation aura des incidences précises sur l'avenir du village.

Si une reconversion complète de la région est dictée par l'analyse conduite par l'aménagiste, les nouvelles vocations apparaîtront clairement. Elles devront alors être analysées en fonction des possibilités que présente le village ou la bourgade.

Ainsi, que le site construit dont on souhaite la réanimation n'ait plus qu'un avenir de document historique, de village "mort" ou qu'il soit susceptible d'une revitalisation dans le cadre d'une renaissance d'une fonction ancienne, agricole ou d'élevage, qu'il soit appelé à une conversion en résidences secondaires, en habitats permanents ou semi-permanents pour une population nouvelle, cette nouvelle vocation, conforme aux besoins de notre société contemporaine ne peut naître spontanément, au hasard de décisions personnelles privées, car dans ce cas, aucune vue d'ensemble n'est possible et le résultat ne peut qu'être cahotique. Le hasard ne permet en effet aucune solution des problèmes essentiels d'infrastructure: liaisons routières

et ferroviaires, adduction d'eau, équipements sanitaires, alimentation en énergie, équipements collectifs, ravitaillement, dont dépend pour une large part le bien-être des habitants anciens ou nouveaux.

L'initiative ne peut non plus être abandonnée à un promoteur ou à un groupe financier car celui-ci aura inmanquablement, même à son insu, une idée préconçue qui faussera l'objectivité des démarches d'approche. Et si le résultat est apparemment valable, il présentera des risques graves pour les sites voisins qui en seront inévitablement conditionnés dans leur avenir.

En parallèle à l'étude de l'aménagement qui nous paraît primordiale, une autre enquête, tout aussi importante, doit être entreprise, celle de l'analyse du site construit. C'est là la tâche de l'architecte et de l'historien d'art. C'est une tâche d'équipe car rarement toutes les capacités requises seront réunies en un seul homme.

La première opération est de définir le périmètre du site envisagé en englobant dans celui-ci, non seulement les parcelles construites, mais également les jardins, terrasses et espaces libres en relation directe de vie avec le village. A l'extérieur du périmètre, aucune nouvelle construction ne doit être tolérée, dans un rayon à déterminer. Cette règle ne doit souffrir exception que pour des cas très précis et uniquement pour des ouvrages d'intérêt public, impossibles à réaliser dans le site ancien. Dans ce cas exceptionnel, l'implantation sera choisie avec une attention toute particulière et seulement après étude d'ensemble de la réanimation du village.

Un cadastre délimitant chaque parcelle à l'intérieur du périmètre est un outil de travail indispensable. Ce cadastre doit être établi à une échelle suffisante (1 : 500 par exemple) et présenter assez d'exactitude pour servir de base à toutes les études ultérieures. Au besoin, si le village est en ruine, ou partiellement en ruine, une opération préalable de déblayage et d'étayage peut être indispensable. Ces travaux d'approche étant accomplis, il est alors possible de procéder à un inventaire du site, parcelle par parcelle, construite ou non.

L'inventaire doit avoir une utilisation aussi large que possible et être réalisé rapidement. Il doit servir de base aux travaux de l'urbaniste, du conservateur des monuments, du responsable de la restructuration sociale de la localité, de l'économiste.

L'inventaire sera donc un diagnostic de l'état actuel de chaque immeuble; ce diagnostic devra donner de la localité une vision globale facilement intelligible et susceptible d'être lue globalement, sous forme d'un tableau. Ce tableau ne pourra évidemment pas contenir toutes les indications recueillies sur chaque immeuble; il devra être complété par une fiche individuelle avec photographies et descriptif; le type de fiche proposé par la confrontation de Barcelone en 1965* peut être considéré comme exemplaire pour cette seconde opération. Mais dans un premier temps, l'inventaire doit permettre le sauvetage rapide du site et l'étude des lignes de force qui conduiront aux choix essentiels concernant la vocation de l'ensemble de la localité. L'inventaire ne se bornera donc pas à juger de la valeur architecturale de la construction, il devra noter son état, les possibilités matérielles de restauration, sa fonction d'origine. Il devra aussi permettre la constitution ultérieure d'une documentation stylistique et des techniques de constructions, informations indispensables pour une connaissance de l'architecture mineure d'une région et source de renseignements absolument primordiale pour les architectes qui seront appelés à intervenir au niveau du chantier de restauration. Le vocabulaire stylistique et technique local et régional est en général fort mal connu et ne peut être recueilli que par des actions globales et exhaustives telles que l'inventaire systématique des sites construits d'une région.

L'exploitation de l'inventaire de base devrait permettre la constitution d'une documentation sur cartes perforées facilement utilisables. L'opération vue dans son ensemble serait finalement fructueuse sur différents plans :

- le premier inventaire (diagnostic de l'état actuel du site et de ses composantes) fournirait au sociologue, au géographe, à l'urbaniste et à l'historien d'art les prémices dont chacun a besoin pour conduire son étude respective en vue de la revitalisation du village ancien;
- il servirait de base à la constitution d'un fichier d'inventaire détaillé, immeuble par immeuble, sur le modèle proposé par la confrontation de Barcelone;
- il permettrait la création d'archives techniques et stylistiques, bases de travail primordiales pour le restaurateur.

* Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe confrontation A 17-19 mai 1965 à Barcelone

La fiche du premier inventaire pourrait comporter un nombre important de rubriques à remplir uniquement par des X. Chaque pays, chaque région a des particularités bien définies; il n'est donc pas possible d'établir une grille applicable partout. On propose ci-après une grille fictive, à titre d'exemple.

Une localité, même modeste, implique un nombre important de fonds. L'inventaire permet immédiatement, par simple addition des résultats, d'avoir une vue synthétique de l'équipement en bâtiments publics et communautaires, de l'affectation d'origine des bâtiments, du nombre de chacun d'entre eux, de leurs structures constructives et de leur état de conservation. Il permet aussi de déceler quels sont les édifices typiques ou de valeur architecturale, à conserver ou à restaurer, même s'ils sont modestes ou en mauvais état.

Sur ces données de base préliminaires, il sera possible à l'urbaniste et au sociologue de déterminer la vocation nouvelle de la localité et, en accord avec le planificateur et l'économiste, de définir les lignes de force de la revitalisation du site.

Par exemple :

- rénovation agricole
- habitat permanent
- résidences secondaires et de vacances
- lieux de colloques
- centres de retraite
- îlot de calme et de ressourcement autour d'une maison religieuse
- centres de divertissement et de détente
- hôtellerie
- implantation artisanale
- activités artistiques

L'inventaire des nouvelles vocations de nos villages anciens est inépuisable; souvent, pour ne pas dire toujours, elles doivent se mêler, se compléter et parfois se heurter, à l'image de toute vie.

L'inventaire ne saurait évidemment être une fin en soi. C'est un outil de travail. Remis à l'urbaniste, à l'historien d'art, à l'architecte, à l'économiste, il doit servir de prémices à une étude pluridisciplinaire qui débouchera sur une proposition de solution puis sur une réalisation.

La fiche du premier inventaire pourrait comporter un nombre important de rubriques à remplir uniquement par des X. Chaque pays, chaque région a des particularités bien définies; il n'est donc pas possible d'établir une grille applicable partout. On propose ci-après une grille fictive, à titre d'exemple.

Une localité, même modeste, implique un nombre important de fonds. L'inventaire permet immédiatement, par simple addition des résultats, d'avoir une vue synthétique de l'équipement en bâtiments publics et communautaires, de l'affectation d'origine des bâtiments, du nombre de chacun d'entre eux, de leurs structures constructives et de leur état de conservation. Il permet aussi de déceler quels sont les édifices typiques ou de valeur architecturale, à conserver ou à restaurer, même s'ils sont modestes ou en mauvais état.

Sur ces données de base préliminaires, il sera possible à l'urbaniste et au sociologue de déterminer la vocation nouvelle de la localité et, en accord avec le planificateur et l'économiste, de définir les lignes de force de la revitalisation du site.

Par exemple :

- rénovation agricole
- habitat permanent
- résidences secondaires et de vacances
- lieux de colloques
- centres de retraite
- îlot de calme et de ressourcement autour d'une maison religieuse
- centres de divertissement et de détente
- hôtellerie
- implantation artisanale
- activités artistiques

L'inventaire des nouvelles vocations de nos villages anciens est inépuisable; souvent, pour ne pas dire toujours, elles doivent se mêler, se compléter et parfois se heurter, à l'image de toute vie.

L'inventaire ne saurait évidemment être une fin en soi. C'est un outil de travail. Remis à l'urbaniste, à l'historien d'art, à l'architecte, à l'économiste, il doit servir de prémices à une étude pluridisciplinaire qui débouchera sur une proposition de solution puis sur une réalisation.

Même organisé de façon méthodique, selon un schéma qui en permet la réalisation rapide, le premier inventaire implique l'intervention d'un personnel spécialisé. Il est donc onéreux et ne peut être conçu que dans un plan d'ensemble ayant pour objet la réanimation d'une région, dans le cadre plus général de l'aménagement du territoire national.

Dès que ces problèmes sont abordés de façon globale, on s'aperçoit que l'avenir de nos sites historiques est intimement lié à toute une politique d'aménagement et qu'on ne fait pas de la conservation pour le plaisir d'en faire mais pour donner à nos contemporains un cadre de vie plus humain dans lequel, nous le croyons, les témoins du passé, chargés de valeurs culturelles irremplaçables doivent jouer un rôle primordial.

Pierre Margot